

18 mois de prison ferme contre la fausse victime des attentats du 13 novembre



Elle a désormais reconnu les faits, et risque désormais un an et demi de prison.

Alexandra D., qui s'était fait passer pour une victime des attentats djihadistes du 13 novembre, était jugée ce 2 octobre pour escroquerie. Agée de 32 ans, elle a reconnu s'être faussement présentée comme un victime de la fusillade de la terrasse du Carillon. Elle a présenté ses excuses aux victimes et aux associations. Le juge a considéré que "ce dossier est marqué par la cupidité".

Pour sa défense, la jeune femme a affirmé qu'elle devrait se rendre au Carillon le jour de l'attentat mais qu'elle avait décidé de ne pas s'y rendre finalement. Elle affirme avoir perdu des amis dans cette fusillade et avoir souffert dès lors une très importante culpabilité. Elle se serait servie d'une cicatrice antérieure pour justifier son implication dans l'attentat et recevoir de l'argent.

Elle avait ainsi empoché 20.000 euros, et même bénéficié d'un stage thérapeutique offert aux victimes. Elle avait aussi séjourné gratuitement pendant une semaine dans un hôtel de Normandie.

La jeune femme verra son jugement rendu le 16 octobre prochain.